

Défi climat 2012



Croissance et changement climatique

Cycle de conférences

Séance 2 :

Politiques climatiques :
l'argent public est-il efficace ?

jeudi 5 avril 2012 - 8h45-16h30
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - LA DÉFENSE



en partenariat avec



Pourquoi Défi climat ?

Le cycle Défi climat 2012 est organisé par l'Institut de formation de l'Environnement (IFORE) et l'Institut de la Gestion publique et du Développement économique (IGPDE), en partenariat avec la Direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et la Chaire Économie du Climat de l'Université Paris-Dauphine.

Le cycle Défi climat 2012 se fixe pour ambition d'examiner les différents moyens d'actions, notamment à disposition des acteurs publics, afin de concilier la préservation du climat et le développement économique.

En effet, comme le souligne Michel Jarraud, Secrétaire général de l'Organisation Météorologique mondiale, « nous partageons tous la même planète, la même atmosphère, le même océan, et le même climat aux multiples facettes. Chaque collectivité et chaque secteur socio-économique est concerné par la variabilité du climat et le changement climatique ».

Le changement climatique présente d'immenses défis sur les plans social, éthique, économique et politique. Or le protocole de Kyoto, qui devait être relayé par un nouvel accord international plus ambitieux, prend fin début 2013, tandis que les négociations piétinent.

Pourtant il est urgent d'agir si on veut limiter les impacts humains et économiques du changement climatique. Selon le « Rapport Stern » et les analyses des experts du GIEC, l'inaction va se révéler de plus en plus coûteuse pour l'ensemble de l'humanité, entre pertes de richesse et drames humains.

Passer à une économie « décarbonée » implique des transformations profondes de notre économie, de notre habitat, de nos modes de vie. Ces transformations peuvent aussi constituer un levier de la croissance économique. Ainsi, pour Jacques Le Cacheux, directeur du Département des études de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE),

CYCLE DE CONFÉRENCES

{DÉFI CLIMAT : CROISSANCE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE}

«lutter contre le réchauffement climatique n'est pas seulement indispensable pour préserver la planète, c'est aussi la meilleure façon de réamorcer la pompe de la croissance économique».

Ces enjeux seront au cœur du Cycle Défi Climat 2012 et seront développés au cours des cinq séances d'une journée, organisées entre janvier et novembre prochain.

L'objectif du Cycle Défi climat est d'examiner, si préservation du climat est conciliable avec développement économique.

Public :

Défi climat s'adresse principalement aux agents de l'État et des collectivités territoriales, aux élus, aux responsables d'associations et aux entreprises. La participation est gratuite sous réserve d'inscription.

Le cycle se répartit sur l'année 2012 en cinq séances d'une journée. Il aura lieu en alternance au Ministère de l'Économie (Paris) et au Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (La Défense, 92).

Programme 2012 :

>Séance 1 : Les impacts sociaux et économiques du changement climatique
mardi 31 janvier, Ministères Économique et Financier

>Séance 2 : Politiques climatiques : l'argent public est-il efficace ?
jeudi 5 avril, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

**>Séance 3 : Comment repenser le mode de développement de nos sociétés ?
Entre innovations technologiques et changement de comportements ?**
jeudi 14 juin, Ministères Économique et Financier

>Séance 4 : Quels outils pour agir au niveau des territoires ?
jeudi 27 septembre, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

>Séance 5 : Les instruments de régulation
mardi 20 novembre, Ministères Économique et Financier

CYCLE DE CONFÉRENCES

{DÉFI CLIMAT : CROISSANCE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE}

Politiques climatiques : l'argent public est-il efficace ?

2^{ème} journée

jeudi 5 avril 2012 - 8h45-16h30 - LA DÉFENSE

ANIMATION DE LA JOURNÉE :

PIERRE-ANDRÉ JOUVET, DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DE LA CHAIRE ÉCONOMIE DU CLIMAT -
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE À L'UNIVERSITÉ PARIS OUEST
DANIEL DELALANDE - MEDDTL/DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Les objectifs de la séance sont de :

- présenter les méthodes d'évaluation des mesures de lutte contre le changement climatique ;
- étudier quelques cas concrets ;
- discuter la question de la cohérence des politiques publiques

>8H45-9H15 : ACCUEIL

>9H15-10H : LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION GÉNÉRALE DES POLITIQUES PUBLIQUES
HENRI LAMOTTE - MINEFI/CGEFI, CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

>10H-10H20 : QUESTIONS RÉPONSES

>10H20-10H50 : L'ÉVALUATION DU CRÉDIT D'IMPÔT DÉVELOPPEMENT DURABLE
AURÉLIEN DAUBAIRE - MINISTÈRES ÉCONOMIQUE ET FINANCIER/DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

>10H50-11H10 : QUESTIONS RÉPONSES

>11H10-11H25 : PAUSE

>11H25-11H55 : L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF «BONUS MALUS»
JEAN-JACQUES BECKER – MEDDTL/COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

>11H55-12H15 : QUESTIONS RÉPONSES

>12H15-13H45 : DÉJEUNER

>13H45-14H15 : LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
THIBAUT LEINEKUGEL LE COCQ - MEDDTL/DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

>14H15-14H35 : QUESTIONS RÉPONSES

>14H35-15H05 : L'ÉVALUATION DES MESURES D'ADAPTATION
VINCENT VIGUË, CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (CIRED)

>15H05-15H25 : QUESTIONS RÉPONSES

>15H25-15H55 : LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN QUESTION
MARC BAUDRY, UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE

>15H55-16H15 : QUESTIONS RÉPONSES

>>>> Informations pratiques

Cycle Défi Climat : Croissance et changement climatique

>Organisation : Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Institut de formation de l'Environnement (IFORE) et Direction Générale de l'Énergie et du Climat

Ministères Économique et Financier, Institut de la Gestion publique et du Développement économique (IGPDE)

Université Paris Dauphine - Chaire Économie du Climat

>Participation gratuite à l'exception des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration à la charge

des participants. Le déjeuner aura lieu au restaurant administratif du Ministère de l'Économie ou du

Ministère de l'Écologie

>Lieux : selon les séances (cf programme) :

Ministères Économique et Financier - Centre de conférence Pierre Mendès-France

139, rue de Bercy - 75012 PARIS

ou Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Grande Arche de la Défense - Arche Sud - Salle 1 (RDC) - 92055 LA DÉFENSE

>Accès : métro : Bercy (lignes 6 et 14) ou RER A et Ligne 1 Grande Arche de la Défense

>Modalités d'inscription : Inscription obligatoire **avant le 29 mars 2012** exclusivement avec le bulletin d'inscription en ligne de l'IGPDE :

<http://inscriptions.igpde.fr/igpde/sm.php?param=n6SYyKWlrMvV1pZuZ2Rx>

>Contacts :

>**IFORE** : Monique GAUCH - monique.gauch@developpement-durable.gouv.fr

Fabrice SCHEID - fabrice.scheid@developpement-durable.gouv.fr - Tél. : 01 40 81 94 60

>**IGPDE** : Dominique JACQUOT, dominique.jacquot@finances.gouv.fr

Florette FAURE, florette.faure@finances.gouv.fr Tél. : 01 58 64 84 77